

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-02-15
Séance du 05 février 2025

Objet : Protocole d'accord transactionnel fixant les conditions de résiliation du bail commercial de la société PAME

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
23	5	5

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 février à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 23 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 février à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Sylvain **HILLE**, Ali **Ouatizerga**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Christine **MUCCIO** procuration à M. **COUSTON**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. **FOND-THURIAL**, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. **ROUX**, Françoise **SERVOL** procuration à L. **SALINAS-MARTINEZ**, Vincent **THIERRY** procuration à B. **NASS**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Nicole **SAGE**, Pascale **BORDES**, Guillaume **SANCHEZ**, Olivier **WIRY**

Secrétaire de séance : Laurence **SALINAS-MARTINEZ**

Objet : Protocole d'accord transactionnel fixant les conditions de résiliation du bail commercial de la société PAME

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-21 et L. 2241-1,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L. 2221-1,

Vu les articles L. 145-1 et suivants du code de commerce,

Vu le protocole d'accord transactionnel annexé,

Considérant que la Commune va créer une passerelle dédiée aux modes doux pour traverser la Cèze, parallèlement au pont Robert Schuman,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie du 22 janvier 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le protocole d'accord transactionnel, annexé à la présente, portant sur les conditions de résiliation partielle du bail commercial dont la société PAME est bénéficiaire sur une partie de la parcelle cadastrée BC 124, d'une superficie de 301 m² situé à Bagnols-sur-Cèze, 2 Route de Lyon,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son adjoint délégué à l'urbanisme, à signer ce protocole et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

